

Communiqué de presse



Retrouvez L'État dans l'Hérault
sur www.herault.gouv.fr
et sur nos réseaux sociaux



Montpellier, dimanche 15 mars 2020



Modalités de consultation des listes d'émergence

Dans le contexte de l'épidémie de Covid 19, les modalités de consultation des listes d'émergence en préfecture et sous-préfectures de Béziers et Lodève évoluent :

La consultation sera possible uniquement **le Lundi 16 mars 2020 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.**

Une personne par liste candidate sera admise pour une consultation sur un temps limité.

La consultation sera ensuite possible à **partir du mardi 17 mars 2020 après-midi** dans les mairies qui en détermineront les modalités chacune pour ce qui les concerne.

Service départemental de la communication interministérielle

04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr



@prefet34

